

Référentiel de compétence CQP TCGRA

(Technicien conseil en gestion de la reproduction animale)

Ce parcours est composé de 4 blocs de compétences et un bloc de compétences optionnel.

Chaque bloc de compétences peut être certifié indépendamment. Chaque bloc de compétences validé est définitivement acquis, il est capitalisable pour accéder à la certification totale du CQP.

BLOC 1: Prescription et vente.

Compétence 1 - Identifier et comprendre le projet, le besoin de l'éleveur à court et moyen terme :

- SF1.1 Découvrir et recueillir le projet de l'éleveur, le cas échéant à partir de données économiques et banques de données
 - C1.1.1 Décrire le contexte socio-économique et régional de l'élevage sur son territoire
 - C1.1.2 Décrire les caractéristiques et le fonctionnement des exploitations agricoles de son territoire (organisation, fonctionnement, subventionnement, leviers de rentabilité, indicateurs de performance...), en particulier ceux liés à la production d'élevage
 - C1.1.3 Décrire les différentes productions d'élevage régionales, leur contexte et leurs spécificités
 - C1.1.4 Citer les principaux labels et les contextes d'élevage associés
- SF1.2 Au regard du projet de l'éleveur, découvrir et recueillir les besoins et les attentes de l'éleveur en utilisant les techniques appropriées (écoute, questionnement et reformulation)
 - C1.2.1 Décrire les techniques et méthodes d'entretien (écoute, questionnement, reformulation) de vente-conseil
 - C1.2.2 Citer les compétences nécessaires pour dispenser les prestations de service et délivrer des produits.

<u>Compétence 2 - Conseiller et vendre les solutions proposées par la coopérative en lien avec le projet et le besoin de l'éleveur :</u>

- SF2.1 Préparer, valoriser et argumenter des solutions (produits ou services) fondées sur des données technico-économiques
 - C2.1.1 Décrire les caractéristiques de l'offre de produits et de services délivrées par la coopérative
 - C2.1.2 Décrire les étapes de vente de produits ou de prestations de service depuis l'analyse du besoin jusqu'au rendez-vous commercial
- SF2.2 Traiter les questions, les doutes des éleveurs à partir d'arguments fondés sur des données technico-économiques, court et moyen terme
 - C2.2.1 Utiliser les techniques de vente-conseil pour argumenter et répondre au besoin de l'éleveur
 - C2.2.2 Décrire les conditions de ventes et le rôle de chaque acteur concerné



Formation

- SF2.3 Développer un portefeuille de nouveaux éleveurs-adhérents en prospectant sa zone géographique
 - C2.3.1 Décrire les principales évolutions impactant les exploitations agricoles et d'élevage (techniques, règlementaires, sanitaire...)
 - C2.3.2 Décrire les méthodes et techniques d'analyse du marché et d'observation du terrain pour capter les besoins des éleveurs (adhérents ou non) sur son territoire en analysant les pâtures, la conduite des troupeaux (santé, morpho...)

Bloc 2 : Analyse et conseil en reproduction et génétique.

<u>Compétence 3 - - Analyser la gestion du troupeau et adapter les solutions en reproduction et génétique pour le renouvellement de troupeau :</u>

- SF3.1 Analyser les résultats des produits et services livrés à l'éleveur au regard des prestations initiales (ex : audit de fertilité, suivi de reproduction en élevage, étude de la stratégie de renouvellement de troupeau, évaluation phénotypique)
 - C3.1.1 Décrire les indicateurs qualité de la délivrance des prestations de service et de l'utilisation des produits (indicateurs de reproduction, indicateurs génétiques,...)
 - C3.1.2 Citer les facteurs et les causes de la non-qualité ou de la non-conformité des résultats des produits et services livrés
 - C3.1.3 Décrire les outils techniques d'analyse des résultats
- SF3.2 Adapter et préciser les propositions de conseil en reproduction et génétique pour le renouvellement de troupeau
 - C3.2.1 Maîtriser l'offre de produits et de services pour proposer des solutions innovantes
 - C3.2.2 Citer les facteurs et leviers de performance génétique et de reproduction
- SF3.3 Rendre compte de son activité auprès de l'éleveur pour définir et formaliser avec lui les axes de l'année suivante
 - C3.3.1 Décrire les moyens et méthodes de présentation du bilan vente-conseil
 - C3.3.2 Citer les techniques et leviers de fidélisation de l'éleveur-adhérent

Compétence 4 - Coopérer avec des experts techniques/ travailler en réseau (interne / externe)

- SF4.1 Avoir recours à des techniciens qualifiés, spécialisés ou experts pour répondre à une problématique ou au projet d'un éleveur
 - C4.1.1 Citer les acteurs et experts techniques (fonctions, compétences, activités) à mobiliser en fonction des problématiques de l'éleveur sur son territoire
- SF4.2 Participer à des réunions techniques avec l'éleveur et différents partenaires (ex : ECL, vétérinaire...) pour coordonner les actions liées à une problématique ou projet de l'éleveur
 - C4.2.1 Citer les techniques de communication orale et de prise de parole en public (information, argumentation, échanges entre expert) en fonction des situations (réunions techniques, échanges entre experts, coopération avec plusieurs experts...)

Bloc 3: Réalisation d'actes techniques.

Compétence 5 - Préparer ses interventions techniques en respectant les règles d'hygiène et la réglementation :

- SF5.1 Identifier et préparer le matériel nécessaire pour assurer le service selon les règles de l'entreprise
 - C5.1.1 Caractériser le matériel, les outils, les instruments nécessaires à son activité (fonctions, utilisation, paramétrage, réglages...)
 - C5.1.2 Expliquer les étapes du mode opératoire d'utilisation du matériel, des outils et des instruments



- SF5.2 Optimiser la tournée en respectant les consignes de l'entreprise
 - C5.2.1 Décrire les étapes de l'organisation d'une tournée et les paramètres à prendre en compte pour l'organiser (contexte, habitude des éleveurs, configuration des bâtiments, horaire d'appel de la demande d'IA, optimisation des déplacements...)
 - C5.2.2 Citer les bonnes pratiques et les moyens pour optimiser sa tournée

Compétence 6 - Réaliser les actes techniques en respectant le bien-être animal, la règlementation, les règles d'hygiène, de sécurité et de santé :

- SF6.1 Contrôler l'environnement d'intervention (contention des animaux...) en appliquant les consignes de l'entreprise et en utilisant les outils mis à disposition pour assurer sa sécurité lors de ses interventions techniques
 - C6.1.1 Citer les règles, consignes et protocoles de sécurité à respecter lors de l'intervention chez l'éleveur
 - C6.1.2 Citer les règles, consignes et protocoles d'hygiène à respecter lors de l'intervention chez l'éleveur
 - C6.1.3 Décrire les caractéristiques générales des animaux de l'espèce considérée (races, types génétiques, particularités zootechniques, ...)
 - C6.1.4 Expliquer les bases du comportement et de la physiologie animale de l'espèce considérée
 - C6.1.5 Citer les éléments de la règlementation relative au bien-être et à la protection des animaux dans le cadre de l'insémination artificielle
 - C6.1.6 Décrire la réglementation concernant la monte publique, l'insémination artificielle, le bien-être animal et la mise en place des traitements de maîtrise des cycles
- SF6.2 Mettre en place la semence au regard de la commande de l'éleveur en respectant les méthodes appropriées
 - C6.2.1 Appliquer les règles de gestes et posture lors de la mise en place de la semence
 - C6.2.2 Décrire l'anatomie des appareils reproducteurs mâle et femme
 - C6.2.3 Caractériser la physiologie de la reproduction des femelles dans l'espèce considérée (cycle sexuel, gestation et post partum chez la femelle...)
 - C6.2.4 Expliquer les bases physiologiques de la conduite de l'Insémination Animale
 - C6.2.5 Décrire les anomalies physiologiques courantes et en indiquer les conséquences zootechniques
 - C6.2.6 Présenter les éléments des modifications physiologiques induites par la gestation et les moyens de les constater
 - C6.2.7 Décrire le protocole, les outils et les méthodes de mise en place de la semence
- SF6.3 Réaliser les actes techniques de constat de gestation en utilisant les méthodes appropriées et proposées par l'entreprise (palpé, prise de sang, échographie...)
 - C6.3.1 Décrire le protocole, les outils et les méthodes de réalisation d'un constat de gestation
- SF6.4 Synchroniser les chaleurs en appliquant le protocole défini (informer l'éleveur et délivrer les produits nécessaires)
 - C6.4.1 Décrire le protocole, les outils et les méthodes de synchronisation des chaleurs
- SF6.5 Réaliser des prélèvements biologiques à finalité zootechnique conformément à la commande de l'éleveur en respectant les protocoles définis par l'entreprise
 - C6.5.1 Décrire le protocole, les outils, les méthodes pour réaliser les prélèvements biologiques à finalité zootechnique
 - C6.5.2 Décrire les règles d'hygiène et de sécurité à respecter dans le cadre des prélèvements biologiques.
- SF6.6 Quitter le lieu d'intervention en respectant les protocoles de l'entreprise et les consignes de l'éleveur
 - C6.6.1 Citer les règles, consignes et protocoles d'hygiène à respecter à l'issue de l'intervention chez l'éleveur
 - C6.6.2 Décrire les règles, consignes et protocoles de sécurité à respecter à l'issue de l'intervention chez l'éleveur



Compétence 7 - Entretenir les moyens et les outils mis à disposition pour réaliser ses missions :

- SF7.1 Procéder aux activités de rangement, d'entretien, de réglage, de renouvellement et de maintenance de premier niveau relevant de sa responsabilité, dans le cadre des consignes définies.
 - C7.1.1 Décrire les règles et protocoles de nettoyage, de rangement et d'entretien du matériel, des outils et des instruments, du véhicule
 - C7.1.2 Citer les procédures d'intervention de maintenance de premier niveau du matériel, des outils et des instruments, du véhicule
- SF7.2 Détecter les non-conformités et les dysfonctionnements par rapport aux équipements et matériels (ex : pistolet, panne informatique, matériels déréglés, ...)
 - C7.2.1 Citer les dysfonctionnements les plus fréquents du matériel, des outils et des instruments, du véhicule, leurs causes et les actions correctives à mettre en œuvre sur son installation.
 - C7.2.2 Citer les principes et les méthodes de diagnostic et de résolutions de problèmes
- SF7.3 Alerter les personnes référentes le cas échéant, en réalisant un premier diagnostic des causes possibles à l'origine du dysfonctionnement
 - C7.3.1 Citer les règles et consignes d'alerte et d'information en cas de dysfonctionnement du matériel, des outils, des instruments ou du véhicule.

Bloc 4: Transmission d'information et de communication ascendant et descendant.

Compétence 8- Recueillir, traiter et diffuser l'information :

- SF8.1 Recueillir l'information sur les évènements de la coopérative et sur l'évolution réglementaire du secteur pour informer les éleveurs (ex: mise à jour, nouveaux produits et services, temps forts, vie coopérative, etc...)
 - C8.1.1 Citer les moyens à disposition pour se tenir informé et en veille de l'actualité de sa coopérative
 - C8.1.2 Citer les moyens à disposition pour se tenir informé et en veille sur l'actualité de l'élevage, les évolutions règlementaires du secteur, la vie du territoire
- SF8.2 Communiquer et participer à l'organisation et à l'animation de réunion auprès des éleveurs
 - C8.2.1 Décrire les étapes pour organiser et préparer une réunion
 - C8.2.2 Décrire le principe et les méthodes d'animation d'une réunion (information, échanges, groupe de travail...) avec des éleveurs et partenaires
- SF8.3 Enregistrer toutes les informations relatives à l'éleveur sur les outils mis à disposition par l'entreprise pour garder une traçabilité des actes et des commandes.
 - C8.3.1 Expliquer le circuit et l'utilisation des informations traitées en cours de production
 - C8.3.2 Lister et expliquer l'utilité des différents documents de travail et outils informatiques mis à disposition au poste (modes opératoires, documents de suivi et d'enregistrement, consignes...).
- SF8.4 Suivre les éléments de facturation et les débiteurs pour gérer les incidents de paiements et relayer l'information à la personne référente
 - C8.4.1 Expliquer les consignes et les modalités de paiement, de son suivi et du rôle de chaque acteur concerné.



- SF8.5 Recueillir l'information sur des évènements, demandes ou anomalies chez un éleveur pour informer l'équipe et son responsable des solutions à mettre en œuvre (demande exceptionnelle, concurrence, temps forts, observation et/ou anomalie terrain, contention des animaux, anomalie d'origine sanitaire ou génétique, etc.)
 - C8.5.1 Citer les principaux points de vigilance, critères et indicateurs à suivre auprès des éleveurs.
- SF8.6 En cas d'anomalie ou dysfonctionnement dans un élevage (Ex: contention des animaux...), alerter l'éleveur concerné pour proposer des solutions.
 - C8.6.1 Décrire les procédures de signalement et d'alerte suite à une réclamation, demande ou anomalies chez un éleveur
- SF8.7 Rendre compte de son activité auprès de sa hiérarchie pour définir et formaliser avec lui les axes de progrès (internes/externes) de l'année suivante
 - C8.7.1 Expliquer les techniques de base de la communication écrite et orale
 - C8.7.2 Citer les outils d'analyse de son activité et les indicateurs à suivre
 - C8.7.3 Citer les principaux facteurs de sa propre performance

Bloc 5 : Appui technique en génétique. (en option)

Compétence 9- Participer à la diffusion du progrès génétique :

- SF9.1 Identifier les animaux (génisses et mâles) d'intérêt pour le schéma de sélection selon le protocole de la coopérative à travers l'analyse de données quantitatives et qualitatives avec l'évaluation phénotypique (pointage)
 - C9.1.1 Citer les principes d'un bilan génétique
 - C9.1.2 Citer les caractéristiques des principaux critères génétiques recherchés et leurs effets sur le bilan génétique
 - C9.1.3 Exposer les objectifs et les principes de l'amélioration génétique
- SF9.2 Proposer à certains éleveurs des accouplements spécifiques pour répondre au schéma de sélection selon le dispositif défini par la stratégie de la coopérative
 - C9.2.1 Citer les principales caractéristiques des produits à naître pour alimenter le schéma de sélection
- SF9.3 Communiquer les mises à jour et les nouveaux index génétiques auprès des techniciens conseil en gestion de la reproduction animale, le cas échéant auprès de l'éleveur
 - C9.3.1 Citer les types d'informations à transmettre auprès des acteurs concernés concernant les index génétiques